Précautions complémentaires Type « Air »





Précautions complémentaires « Air »



- Tuberculose
- Rougeole
- Varicelle*
- Zona *chez l'immunodéprimé
- (*cf. en plus précautions « contact »)

Précautions complémentaires « Air »



 Les précautions sont à prendre obligatoirement avant d'entre dans la chambre car il s'agit de micro gouttelettes susceptibles de disséminer dans l'atmosphère : transmission aéroportée par de fines particules < 5μ (poussières, droplet nuclei).

Précaution « Air »



 hébergement en chambre individuelle, porte fermée mais fenêtre vers l'extérieur du service fréquemment ouverte pour renouveler l'air

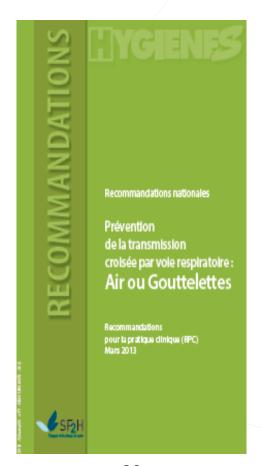
- Écriteau ou pictogramme sur la porte
 + matériel à l'entrée de la chambre
- Limitation des déplacements





- L'APR est ôté après la sortie de la chambre, une fois la porte refermée
- L'APR est à usage unique. Une fois le masque ôté, il doit être éliminé selon la filière DAOM, le sac déchets (DAOM) est installé devant la porte, à l'extérieur de la chambre.
- Une friction hydroalcoolique des mains est réalisée après avoir éliminé le masque.
- L'APR peut être maintenu en place dans le cas de soins à plusieurs patients nécessitant des précautions complémentaires Air (chambres successives), à condition de ne pas le mobiliser.
- La durée maximum d'utilisation d'un APR est définie par le fabricant. Elle est inscrite sur la fiche technique de l'APR (environ de 3-4 heures). L'INRS recommande pour des masques FFP2 une durée de port continu inférieure à une heure. Au-delà d'une heure en continu, les utilisateurs peuvent être tentés de les desserrer ou de les retirer.

 Précautions complémentaires



Précautions « Air »



- Caractéristiques techniques :
 - Masque de protection respiratoire <u>AVANT</u> d'entrer dans la chambre (FFP2)
 - Enlever le masque de protection respiratoire APRES être sorti de la chambre et l'éliminer suivi d'une FHA
 - Demander au patient de mettre un masque chirurgical type II quand il sort de sa chambre

La chambre







Le soignant : masque FFP2







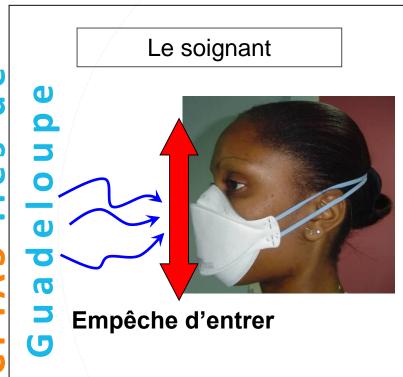


Le patient : masque chirurgical





Masques : précautions Air



MASQUE DE PROTECTION RESPIRATOIRE FFP2

Le patient



Empêche de sortir

MASQUE CHIRURGICAL

Précautions complémentaires Type « Gouttelette »





Précautions complémentaires « Gouttelette »

- Grippe
- Méningite à méningocoque, haemophilus
- Infection respiratoire à BMR
- Coqueluche, Oreillons, Rubéole, Scarlatine
- Covid 19* (*cf. en plus précautions « contact »)

Précautions complémentaires « Gouttelettes »



• Les précautions sont à prendre *obligatoirement* pour tous les soins dès l'entrée dans la chambre :

transmission par des gouttelettes de taille >5 µ (salive ou sécrétions des voies aériennes supérieures : orotrachéo- bronchiques).

Précautions « gouttelette »

- Hébergement en chambre individuelle ou regroupement si même microorganisme
- Écriteau ou pictogramme à l'entrée
- Limitations des déplacements : attention pictogramme et prévenir le service







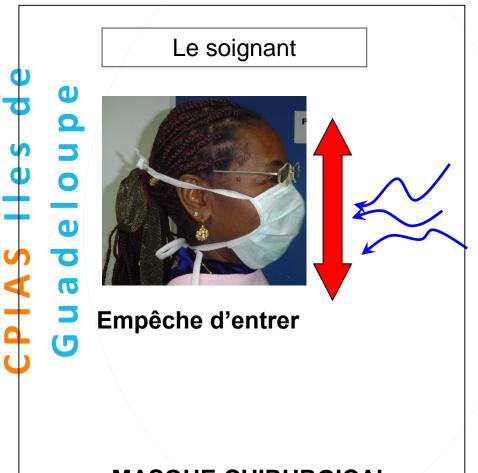


• Caractéristiques techniques :

- Port d'un masque chirurgical de type II
- Retrait du masque à la sortie de la chambre suivi d'une FHA
- Demander au patient de mettre un masque chirurgical type II quand il sort de sa chambre

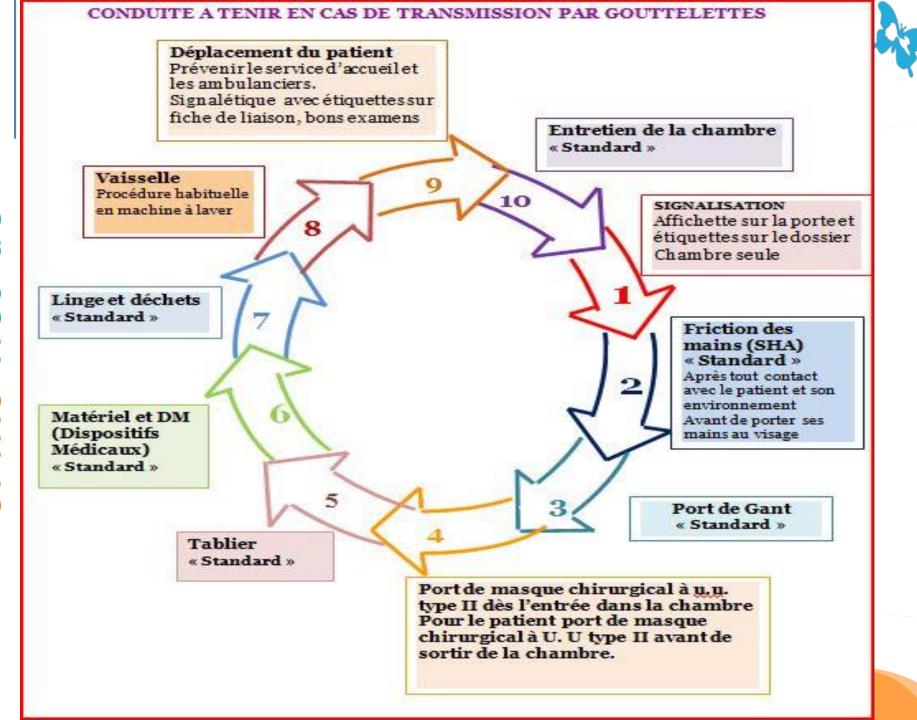
Masques : précautions « gouttelette »





Le patient Empêche de sortir MASQUE CHIRURGICAL

MASQUE CHIRURGICAL



Règles du port du masque





COMMENT BIEN AJUSTER SON MASQUE DE PROTECTION RESPIRATOIRE?



